



CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Entre,

La commune de Saint Ellier du Maine, représentée par son Maire, Monsieur Franck BARASCUD ou son représentant légal,

Et,

M. ou Mme.....

Demeurant à.....

.....

Téléphone :.....

Désigné ci-après par « l'utilisateur »,

Ou

Association.....

Ayant son siège social à.....

Et représentée par

M. ou Mme..... Qualité.....

Demeurant à.....

.....

Téléphone :.....

Désigné ci-après par « l'utilisateur »,

Date de la manifestation :

Objet de la manifestation :

.....

Nombre de personnes prévues : personnes

Attestation d'assurance :

TARIFS DES LOCATIONS

	Particuliers	Associations/restaurateur
Salle avec ou sans vaisselle, week-end complet	200 €	100 €
Chauffage	70 €	70 €
Salle avec ou sans vaisselle, une journée	140 €	70 €
Chauffage	45 €	45 €
Vin d'honneur pour sépulture	40 €	
Soirée de la Saint-Sylvestre	350 €	
Chauffage	70 €	

La salle est gratuite deux fois dans l'année pour les associations de la commune et pour le futur gérant du commerce.

Prix :

Un chèque de caution de 300 € devra être versé lors de la remise des clés.

Le jour de la signature du présent contrat un chèque de 100 € d'arrhes sera demandé

En cas d'annulation, cette somme ne sera pas rendue.

Le solde de la location sera versé le jour de l'état des lieux de sortie.

Le locataire déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes située 4 rue du Prieuré, et accepte le contrat de location suivant :

- les véhicules devront respecter le stationnement : parking de la salle des fêtes, parking de l'église et parking place de la mairie, (les chemins d'accès devront être laissés libres).
- il faut respecter les plates-bandes de fleurs.
- un état des lieux complet sera fait après la location.
- la responsabilité civile du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice.
- le locataire prend en charge le mobilier et la vaisselle contenus dans la salle et en est pécuniairement responsable en cas de dégradation, casse, perte ou vol.
- la vaisselle sera rendue propre.
- les sols devront être balayés et récurés correctement. Les sanitaires seront lavés et désinfectés. L'évier, le réfrigérateur, la machine à laver la vaisselle, le four et la gazinière seront laissés propres. Les filtres du lave-vaisselle seront rincés. Les tables et les chaises devront être lavées et rangées. En cas de non-respect, une pénalité sera appliquée.
- tous les déchets seront mis dans des sacs fermés et déposés dans les contenaires semi-enterrés situé à proximité de la salle des fêtes.
- les autres déchets recyclables devront être déposés dans les contenaires appropriés.
- la cour sera nettoyée (papiers, capsules, mégots...).

- il est interdit de fumer dans la salle.
- les animaux ne sont pas admis dans la salle.
- il est interdit d'utiliser des systèmes de mise à feu (feu d'artifice, pétard...) et des avertisseurs sonores.
- pendant l'utilisation de la salle, les portes et les fenêtres devront être fermées.
- il est interdit d'utiliser des clous, des punaises, de la pâte ou du scotch sur les murs et les façades au risque d'endommager les revêtements muraux.
- les extincteurs situés dans la salle ainsi que le défibrillateur ne sont à utiliser qu'en cas d'extrême nécessité.
- pour des raisons de sécurité, l'effectif maximum autorisé dans la salle est de 80 personnes.
- à partir de 2 h du matin, les sonos ou autres diffuseurs de musique seront réduits.
- en cas de perte de la clé, celle-ci sera facturée ainsi que la serrure de rechange.
- avant de quitter les lieux, débrancher le réfrigérateur et le laisser ouvert, éteindre les lumières intérieures comme extérieurs et fermer la salle à clé.

La municipalité dégage toute responsabilité concernant la disparition d'effets personnels.

Pour la remise des clés, téléphoner à la mairie au 0243050347, la semaine précédent la location, pour fixer un rendez-vous.

Le locataire a souscrit une assurance en responsabilité civile remettra une copie de son attestation d'assurance.

Les chèques sont à libeller au nom du Trésor Public

Fait à Saint Ellier du Maine, le

Bon pour accord

signatures

